

<p style="text-align: center;">Réunion publique Quartier Papecets Le 23 novembre 2015 à 19h au Centre de Loisirs</p>
--

Présents :

Elus : Mme Martin, M. Vivet, M. Simonnet, Mme Puissesseau, M. Migeon, M. Guinard, Mme Roussel, M. Le Gallo, M. Langer, Mme Perol, M. Desperelle, M. Le Gouellec, M. Pichon.

Police Municipale : M. Sainjon

Comité de quartier des Papecets : M. et Mme Dalbavie, Mme Carvalho, Mme Langer, Mme Martin

26 personnes présentes (en dehors des élus)

Mme Puissesseau remercie les habitants, les élus et la Police Municipale pour leur présence.

Conseils de prévention

M. Sainjon donne des conseils de prévention, des gestes simples à faire : faire remonter les infos très rapidement (démarcheurs, présence inhabituelle...). Si doute sur les démarcheurs, téléphoner en mairie ou à la Gendarmerie. Prévenir les voisins quand on part. Avec le dispositif « Tranquillité vacances », les patrouilles sont orientées en fonction de ce dispositif. Dire aux voisins de relever le courrier. Laisser une lumière, un poste de radio allumé, mettre une alarme. Eviter de dissimuler les objets de valeur dans la salle de bain et la chambre.

Chaque soir, des patrouilles de Gendarmerie ont lieu à Meung.

Mme Martin explique que les élus ont fait le choix d'étoffer le réseau de vidéo-protection, ce qui permet d'être dans la fourchette basse des cambriolages. 23 caméras supplémentaires ont été installées cet été. Le constat est que la vidéo-protection dissuade.

Une habitante signale qu'elle a reçu des appels téléphoniques pour des contrôles de détecteurs de fumée. Il ne faut pas en tenir compte.

Mme Martin montre ensuite un courrier de la Générale des eaux reçu dernièrement par bon nombre d'habitants et alerte sur ce genre de démarchage publicitaire bien ciblé et qui peut prêter à confusion. La Mairie ne cautionne pas ce type de courrier.

Des cas de démarchage pour contrôler le traitement des eaux ont été signalés. Mme Martin précise que, seuls, les fontainiers de la commune sont susceptibles d'intervenir chez les habitants.

Une habitante évoque le cas, dans le passé, d'une maison inhabitée dans le quartier, vraisemblablement squattée. La Gendarmerie était intervenue à plusieurs reprises, mais n'est pas rentrée à chaque fois ; l'habitante voulait savoir pourquoi. M. Sainjon ne peut pas répondre à la place de la Gendarmerie.

Une autre habitante signale que les pompiers passent parfois tard le soir pour les calendriers, mais elle ne souhaite pas ouvrir la porte au-delà d'une certaine heure. Le plus pratique serait d'aller faire un don pendant la journée au centre de secours.

Présentation des animations du Comité de quartier des Papecets par M. Dalbavie, délégué :

Il explique que le comité de quartier compte 7 personnes et que 2 autres seraient intéressées pour les rejoindre.

Marche de printemps le 12 avril

Papecets en Fête le 4 juillet : environ 120 personnes à l'apéritif et 82 au repas ; l'après-midi concours de boule et animations pour les enfants

Pique-nique interquartiers le 5 juillet : une quarantaine de personnes

Vide-greniers le 4 octobre : 80 exposants, la petite restauration a bien fonctionné ; l'excédent (661 €) a été versé à la coopérative scolaire.

Prochaine manifestation : marche pour le Téléthon le samedi 28 novembre à 15h sous la halle.

M. Dalbavie ajoute qu'il va à la rencontre des nouveaux habitants ; il fait le tour du quartier régulièrement pour constater ce qui ne va pas.

Travaux à Meung-sur-Loire

Aménagements Chaussée du Grand Moulin : les 4 platanes, très vieux, seront abattus d'ici la fin de l'année. 5 arbres seront replantés, les places de parking seront matérialisées au sol. La totalité de la rue sera refaite avec un caniveau central pavé, le reste en bitume. La place sera bloquée pendant un mois le temps d'effectuer les travaux. Pas de places réservées pour les habitants à terme.

Le montant des travaux sera de l'ordre de 150 000 €. Une autorisation a été demandée pour l'installation d'une caméra.

Aménagement des vestiaires du foot : installation de bâtiments modulaires (environ 52 000 €).

Parc d'activités « Synergie Val de Loire » : pour la première extension de 20 ha : les travaux d'aménagement de la 9^{ème} avenue sont presque terminés ; le Syndicat Mixte est en pourparlers avec des entreprises susceptibles de venir s'installer dans cette zone. Seconde extension de 40 ha dans un second temps.

Projet de réhabilitation des résidences Vallogis et de requalification des espaces publics aux Potières : réhabilitation de 80 logements par Vallogis (35 000 € par logement : travaux intérieurs et extérieurs). Certains garages seront démolis, des passages seront fermés, des parkings créés et le sens de circulation modifié.

Mauve du Moulin de la Fontaine : la création de banquettes végétalisées a pour but de réduire la largeur de la rivière afin d'éviter son envasement par accroissement de la vitesse du courant.

Installation d'une base-vie SNCF – Colas Rail : des algecos ont été installés sur le site des anciennes fonderies et vont accueillir pendant 6 mois environ 200 personnes pour le remplacement des rails entre La Chapelle-St-Mesmin et Suèvres.

Actualité intercommunale : une étude de faisabilité est en cours pour le regroupement des 4 Communautés de Communes suivantes : CC du Val des Mauves, du Val d'Ardoux, du Canton de Beaugency et de la Beauce Oratorienne. Le préfet doit sortir un schéma pour le 31 mars 2016, pour une application au 1^{er} janvier 2017. La loi NOTRe favorise l'intercommunalité plutôt que les communes.

« J'aime ma commune » : mouvement de l'Association des Maires de France, relayé par l'Association des Maires du Loiret, par lequel les maires entendent défendre les communes et leurs services de proximité menacés par les baisses de dotations de l'Etat.

M. Vivet intervient sur le projet de résidence seniors sur le site de l'ancien silo : projet en cours avec un investisseur : immeuble avec 30 logements sur 2 niveaux et maisons autour. La négociation est en cours.

Questions :

- Que va devenir l'ancienne maison de retraite rue de Blois : projet d'hôtel avec restaurant.
Mme Martin explique que Meung a un potentiel touristique indéniable et qu'il faut créer une dynamique autour de la Loire à Vélo, le château, etc. avec les commerçants. Il faudrait harmoniser les fermetures de ces derniers et obtenir qu'ils soient ouverts le dimanche matin lors du marché notamment.
- Le Dr Bellier va-t-il rester à Meung ? Mme Martin n'a pas d'informations officielles.
- Question sur le devenir du Moulin du Coutelet : un projet est à l'étude sur une mise en valeur du bâtiment par le biais d'images placées dans les ouvertures. Le coût de démolition serait trop important et il n'est pas certain que l'autorisation soit accordée. La vigilance est de mise dans les investissements afin de ne pas augmenter la fiscalité locale. Il faut gérer les priorités, comme la chaussée du Grand Moulin.
- Est-ce que la rue des Tanneries sera élargie ? Problème de coût là encore car enfouissement des réseaux à prévoir.
- Qu'y a-t'il à la place du cabinet médical place du Maupas ? C'est la société d'informatique qui se situait en face avant.
- Que faire contre les chenilles processionnaires ? M. Simonnet répond qu'il faut couper les branches et les brûler ou alors procéder à des traitements chimiques.

Mme Perol indique qu'elle est à la recherche de bénévoles pour la collecte de la Banque alimentaire organisée les 27 et 28 novembre.